

18 juillet 2019

OBJET : LOTS DE PANZYGA : prolongation de la durée de conservation

À l'attention des professionnels de la santé :

Octapharma a reçu l'approbation de Santé Canada de prolonger la durée de conservation du Panzyga de 24 à 36 mois.

Six lots qui font encore partie de la chaîne d'approvisionnement active ont dépassé la date de péremption indiquée sur l'étiquette ou sont sur le point de l'être, comme le montre le tableau ci-dessous.

Les numéros de lot, la date de péremption actuelle et la date de péremption permise figurent dans le tableau ci-dessous.

Produit	Numéro de lot	Date de péremption indiquée sur l'étiquette	Date de péremption permise
Panzyga 20 g (200 ml)	K724B8211	31-05-2019	31-05-2020
Panzyga 20 g (200 ml)	L728A8261	30-06-2019	30-06-2020
Panzyga 20 g (200 ml)	L729A8261	30-06-2019	30-06-2020
Panzyga 30 g (300 ml)	K746A8261	31-10-2019	31-10-2020
Panzyga 30 g (300 ml)	K747B8261	31-10-2019	31-10-2020
Panzyga 30 g (300 ml)	K748A8261	31-10-2019	31-10-2020

Veuillez noter que la nouvelle date de péremption ne s'applique qu'aux lots susmentionnés et qu'elle n'est pas indiquée sur l'étiquette du produit. Dans tous les cas, si possible, le produit doit être utilisé de préférence avant la date de péremption indiquée sur l'étiquette. Une communication détaillée suivra afin d'examiner les options de réétiquetage potentielles.

Si vous avez des questions au sujet de cette communication, veuillez communiquer avec Octapharma au 1 416 531-5533.

Veuillez agréer mes salutations distinguées,



Rashmi Jog
Directrice, AQ et réglementation
Octapharma Canada Inc.

Octapharma Canada inc.
308 - 214 King Street West
Toronto (ON) M5H 3S6

Téléph 416 531-5533
one : info@octapharma.ca